Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213500069-20260707-2026_058-DE

ARGENTRÉ DU-PLESSIS

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune d'Argentré du Plessis

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	25	26

Vote
Mains levées Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 09/07/2026
Et
Publication ou notification du : 09/07/2026

L'an 2026, le 07 juillet à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'Argentré du Plessis s'est réuni à la salle du conseil en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Françoise GESLAND, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/07/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/07/2026.
Présents : Mmes : AUPIED Sandrine, BAYON Hélène, BESNOUIN Caroline, CHAUVINEAU Mireille, DELAGRÉE Irmine, GESLAND Françoise, HAMON Marie-Claire, LAGOUTTE Lou, MENEUST Pauline, PENIN Lany, TIREAU-PAQUET Catherine, TISON Bernadette, VÉRÉ Martine ; MM : CAILLEAU Claude, DESILLE Bertrand, FRIN Joël, FOLL Nicolas, GARNIER Philippe, GENDRY Pierrick, GRIGNON Éric, HAQUIN Christophe, JEULAND Charles, MENEUST Anthony, ÉON Patrice, POSSON Rémi.
Absent(s) ayant donné procuration : M. HAMELOT Christian à M. GENDRY Pierrick.
Absent(s) : Mme HARD.

A été nommé(e) secrétaire : M. GARNIER Philippe

2026-058 – COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut, au cours de chaque séance, former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ».

En complément de la délibération 2026-028 du 02 avril 2026 relative à la composition des commissions municipales

Il est proposé de compléter les commissions suivantes :

1- Urbanisme, bâtiments, travaux, voirie et environnement,
2- Culture et vie associative,
3- Action sociale et santé,
4- Finances.

Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres

DESIGNE :
Marie-Claire HAMON dans les commissions :
- Urbanisme, bâtiments, travaux, voirie et environnement
- Action sociale et santé

Caroline BESNOUIN dans les commissions :
- Culture et vie associative
- Action sociale et santé
- Finances

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/07/2026
Le Maire
Françoise GESLAND

Le Secrétaire
Philippe GARNIER